

touchent parfois au délire. La Nouvelle République veut que la commune de Paris prononce la dissolution de l'Assemblée de Versailles, qu'elle se révoque, factieuse, criminelle envers Paris, plus criminelle envers la France. Le Cri du Peuple dit que le vote de dimanche entraîne la déchéance de la représentation nationale, et il ne veut plus de l'élection d'un général en chef de la garde nationale. Le Journal officiel enfin, rédigé par des mains inconnues, s'étonne que le duc d'Uma ait pu rentrer en France sans qu'il se soit trouvé un citoyen pour le tuer. « A trois fois, le tyranicide était la loi. Aujourd'hui, une prétendue morale même assainit un acte de justice. » Tel est l'enseignement, telles sont les excitations qui se produisent officiellement! C'est de la trépidation pure, et certes les visées réactionnaires de la droite, à l'Assemblée de Versailles, ne suffisent pas à expliquer de telles violences, propres seulement à exciter de justes et terribles colères et à déchaîner sur la France toutes les horreurs de la plus horrible des guerres intestines.

Paris, d'ailleurs, est tranquille, mais les méfiances, les craintes, les animosités subsistent malgré les élections. Les barricades restent debout confiées aux gardes nationaux des quartiers populaires. Un sous-comité, qui a succédé au comité central jusqu'à l'installation du conseil élu, a décrété la formation de 25 bataillons de marche.

Hier, le drapeau rouge a été arboré aux Tuileries, à l'Élysée et sur les bâtiments de l'État.

Le Correspondant financier du même journal demande, comme le Courrier du Havre, la translation à Versailles du parquet des agents de change.

On offre 1,500 fr. de rente; personne n'achète. On demande 1,500 fr. de rente; personne ne vend. Voilà l'état du marché aujourd'hui. Il n'est pas brillant, et il ne paraît pas que la situation puisse s'améliorer.

Dans ces conditions, nous serions d'avis qu'une partie du parquet des agents de change se rendit à Versailles pour y établir un marché des fonds publics. Car, enfin, il est des gens, nous en connaissons, qui ne reçoivent rien du comité, et qui ont besoin pour vivre et faire vivre leur famille, de réaliser leur portefeuille. Puisque toute vente est impossible à Paris, elle serait peut-être facile à Versailles, qui devient un centre de gouvernement et d'affaires.

Un portrait de M. Thiers, tracé par M. Emile Zola, dans la Cloche.

« Quel homme que M. Thiers! Il parle, il parle, avec une négligence incroyable, se répétant à chaque mot, hasardant des vérités de M. de la Palisse, n'ayant à son service que deux ou trois arguments: « Soyez sérieux », et encore: « Faites ceci, faites cela, si vous voulez être une grande Assemblée nationale; » et ce diable d'homme réussit toujours à avoir raison!

Il se fait applaudir par la gauche, il se fait applaudir par la droite, il entraîne par moments la Chambre entière. Quelle est donc sa force à cette commode bavardise qui se perd dans les papotages les plus menus, qui met une idée dans vingt phrases? Le bon sens, puissance admirable, invincible, à laquelle tout le monde se rend, sans même en avoir une conscience bien nette.

Puis, il faut le dire, M. Thiers, expression moyenne du génie français, ne choque personne. Pour défaire exactement son action sur l'Assemblée, il faudrait le comparer à M. Louis Blanc. Ce dernier, d'une éloquence émue, artiste dans l'art de bien dire, à la voix claire et souple, ne parvient qu'à soulever l'orage. M. Thiers, au contraire, nasillant, causant comme un bon et résé bourgeois, se fait écouter et convaincre ses adversaires eux-mêmes. C'est qu'il est à la portée de tout le monde, c'est qu'il ne blesse aucune conviction, c'est qu'il n'effarouche pas par des qualités excessives le tempérament moyen d'une Assemblée.

La France, à cette heure, peut avoir confiance en lui. Il est le seul homme capable de parler à toutes les passions pour les calmer et les dominer. Si M. Thiers, par sa modération, par sa nature qui se refuse aux extrêmes, n'arrivait pas à constituer un centre tout puissant dans la Chambre, ce serait une grande perte pour la France. C'est par des passions indomptables, c'est par l'heure venue de se dévorer et de s'annuler elle-même.

J'ai de grands espoirs. Il ne me déplaît pas que Paris ait affirmé par une insurrection ses volontés. Cela fera réfléchir M. Thiers et mettra de l'énergie dans sa raison. Et il ne me déplaît pas non plus que Paris insurgé trouve devant lui la calme et froide figure de M. Thiers. Paris ne voudra pas qu'un homme ait plus de bon sens que lui et il ne réclamera plus que les libertés pratiques. Cet homme et cette ville doivent faire un excellent ménage, en se complétant l'un par l'autre.

Quand à l'Assemblée, voulez-vous mon opinion bien mûrie, bien pesée? L'Assemblée est une boîte à musique, détraquée, est vraie et jouant faux. Toutes les fois que Paris et M. Thiers auront fait un arrangement, ils mettront la boîte à musique entre eux, et lui feront jouer un air quelconque, pour égayer la signature de contrat.

On lit dans le Journal officiel, (de Versailles):

« Le gouvernement a été averti de la présence d'agents bonapartistes et de tentatives d'embauchage des troupes à Lyon et dans divers départements. Il a dû être procédé à quelques arrestations.

« Un journal qui s'imprime à Londres et qui sert d'organe aux hommes du régime déchu, prêche ouvertement la haine entre citoyens, la violation des lois et le mépris de la représentation nationale, excite à l'insurrection et à la guerre civile. Mais la nation, cruellement instruite par le passé, ne peut plus être ni victime de telles menées, ni dupe de ces hommes qui cherchent, comme ils l'ont déjà fait, à exploiter à leur profit les malheurs publics. »

## INFORMATIONS ET NOUVELLES

Le Radical, de Versailles, a été supprimé pour provocation au mépris du gouvernement.

L'Avenir d'Auch annonce que M. Granier de Cassagnac a été interné dans la prison de cette ville.

M. Victor Hugo, le maréchal Canrobert, M. Rouher et sa famille sont arrivés ces jours derniers à Bruxelles.

M. Gambon, représentant de la Seine, avait quitté Paris, chargé d'une mission auprès de Garibaldi. Il a été arrêté à Ronfaccio, en Corse, au moment où il allait s'embarquer pour Caprera.

## Insurrection de Paris

Le Paris-Journal annonce que le Comité central a composé un sous-comité central dont les membres seraient MM. Assi, Cluseret, Bergeret, Henry, Gasnier, Babik, Avoine fils, Avrial, Maljournal, Duval, Gerisme.

Le président honoraire serait le général Garibaldi.

Ce sous-comité aurait tenu sa première séance le 27 mars et il aurait pris, dit le Paris-Journal, la décision suivante:

« Le comité, vu l'urgence, décrète la formation de 25 bataillons de marche, de 20 batteries de pièces de 7, de 15 batteries de mitrailleuses de marche. Les gardes nationales de marche seront payés à raison de 2 fr. 50 par jour, plus les vivres. Le général Duval est chargé de l'organisation de l'artillerie. Le général Henry organisera l'infanterie. Le général Bergeret est chargé d'organiser la cavalerie de la République. »

L'empire avait sa garde particulière qui touchait une haute paye. Les bataillons de marche dont il s'agit seront sans doute quelque chose comme la garde impériale du Comité.

La pièce suivante, nous dit le Soir, a été recueillie à l'Hôtel-de-Ville sur la table de la chambre du Conseil. C'est un véritable monument historique qui montrera à nos yeux par quelles gens Paris a pu se laisser gouverner durant quelques jours.

Ce 18 mars 1871.

Nous, Benoit Gremaud, maire de la ville de Paris, a arrêté ce qu'il suit:

Art. 1<sup>er</sup>. Le plan de Trochu est déclaré nul et horrible de dégoût, et le susdit général sera pendu.

Nos agents sont chargés, chacun en ce qui le concerne, à mettre ledit arrêté à exécution.

Fait à l'Hôtel-de-Ville le jour et an susdits.

Signé: B. GREMAUD.

Quel fier citoyen que ce Benoit Gremaud! On n'exécute pas de meilleure grâce un général et les règles de la grammaire.

Depuis lundi, le drapeau rouge est arboré au ministère de l'intérieur, place Beauveau et rue Cambacérès. Il était arboré depuis plusieurs jours à l'Hôtel-de-Ville.

L'amiral Saisset est parti de Paris à pied. Pour ne pas être reconnu, il avait mis des lunettes et tenait à la main un numéro du Rappel.

Peu de temps après avoir passé la porte, l'amiral monta dans une voiture qui l'attendait et arriva à Versailles sans encombre.

C'est dans la salle Saint-Jean que doit siéger le conseil communal. Les ouvriers travaillent activement à la mettre en état, on a réparé les derniers vestiges des dégâts du 22 janvier et on a placé les chaises qui servaient aux grandes réceptions de M. Haussmann. Les chaises seront placées sur deux rangées, le bureau se compose simplement d'une table sur une petite estrade d'une seule marche.

M. Lullier, le trop bouillant ex-membre du comité central, en fermé à la Conciergerie pour y méditer sur les inconvénients de mêler les chassapots aux discussions, a été mis en liberté, sous la condition expresse de ne pas commettre de nouvel escalandre. M. Lullier s'est présenté pour s'engager comme garde dans un bataillon des faubourgs.

Il était resté 253,000 francs dans une des caisses de l'Hôtel-de-Ville, et le caissier, ayant une jambe de bois, craignant justement d'être reconnu, ne savait comment reprendre cette somme.

Un des employés de l'Hôtel-de-Ville s'offrit. « Je suis orphelin, dit-il; je puis m'exposer pour accomplir un devoir. » Et il a apporté au gouvernement cette somme de 253,000 francs qu'il avait été chercher au milieu du comité central.

On nous dit que le nom de M. Boursier, délégué aux affaires étrangères, n'est pas un pseudonyme.

M. Boursier est liquoriste débauché, rue du Temple, 36. (Liberté.)

Hier, entre le citoyen Assy et le commandant du 129<sup>e</sup>, Varnagon, à présent commandant à l'Hôtel-de-Ville, une discussion se serait engagée qui aurait fini par des coups de poing.

L'assassinat du préfet de la Loire

C'est dans la soirée du 23 que les événements se sont passés.

Le récit suivant est emprunté au Délégué:

« Dès le matin, plusieurs compagnies de la garde nationale, qui se déclaraient en faveur de la Commune, occupèrent militairement la place de l'Hôtel-de-Ville.

garde nationale, qui répondaient de tout.

« L'Hôtel-de-Ville était occupé par plusieurs compagnies de la garde nationale.

« A deux heures, ces dernières furent renforcées par la compagnie des pompiers et quelques gendarmes à pied.

« Des troupes de ligne, point.

« A trois heures, une partie des gardes nationales tenant pour la commune, le sieur Fillion, de Maca, en tête, portant le drapeau rouge, se portèrent à la manufacture, où ils firent arrêter les travaux, et renvoyèrent les ouvriers.

« Entre temps, les partisans de la Commune chargèrent leurs fusils, et vu et su des autorités.

« A cinq heures, un mouvement eut lieu; les gardes nationales qui revenaient de la manufacture, tournaient à peine le coin de la rue de Paris, que de la place une immense clameur ferenit, en même temps qu'une formidable détonation, et les compagnies qui étaient massées sur la place se ruèrent à l'assaut de l'Hôtel-de-Ville, qu'ils occupèrent sans coup férir.

« L'autorité n'avait cru devoir donner ni cartouches, ni instructions précises aux compagnies de service sur le perrou; ces dernières durent se replier, d'après les ordres qui leur avaient été précédemment donnés.

« La foule envahissant l'Hôtel-de-Ville est contenue quelques instants par la première compagnie, de service dans la grande salle.

« MM. de Ventavon, Camille Gerin, Gubian, sont maltraités et mis en état d'arrestation.

« M. Camille Gerin a été relâché hier soir, MM. Gubian et de Ventavon seulement ce matin, après avoir été minutieusement interrogés et été menacés maintes fois d'être fusillés.

« Le préfet, traîné de salle en salle, est menacé aussi d'être fusillé, s'il ne signait la proclamation de la Commune.

« Cette menace fut mise à exécution un quart d'heure après.

« Le grand nombre de versions qui circulent à ce sujet nous oblige à renvoyer à demain l'explication de cet acte monstrueux.

« Ce matin, de six heures à huit, des mitrailleuses et une pièce de canon étaient disposées en batteries sur le perron de l'Hôtel-de-Ville.

« Nous ne croyons pouvoir nous appesantir davantage sur les malheureux événements qui ont ensanglanté l'avènement de la Commune à Saint-Etienne. »

Chronique locale & départementale

Typhus contagieux des Bêtes à cornes.

INTERDICTION PROVISOIRE DES FOIRES ET MARCHÉS AUX BESTIAUX.

Nous, préfet du département du Nord, officier de la Légion d'Honneur,

Attendu que le typhus contagieux des bêtes à cornes sévit sur divers points du département et des départements voisins, et que des cas ont été également constatés en Belgique à proximité de nos frontières;

Considérant que la présence d'un animal malade sur un champ de foire ou marche suffit pour répandre la contagion;

Arrêtons:

Art. 1<sup>er</sup>. L'interdiction de tenir des foires et des marchés aux bestiaux (bœufs, vaches, moutons et chèvres), est étendue jusqu'à nouvel ordre, à tous les arrondissements du département du Nord.

A la liste des communes atteintes de la peste bovine nous devons ajouter Baisieux.

La Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public:

1<sup>o</sup> Que le train partant de Lille à 1 h. 40 du soir est prolongé jusqu'à Creil pour le service des voyageurs et des bagages proprement dits;

2<sup>o</sup> Que les communications par grande et par petite vitesse sont rétablies avec le réseau de l'Ouest par la voie de Clères. Il n'est fait exception que pour la ligne de Serquigny à Conches, qui n'est pas encore reconstruite.

Pas d'affaires hier à la bourse de Lille. L'interruption des communications et les événements de Paris paralysent les transactions.

Très petit marché hier à Lille: 700 hectolitres seulement. Les ventes ont été assez actives. Plusieurs marées se sont vendues de 30 à 31 fr., et une, de qualité tout à fait exceptionnelle, a obtenu 31 fr. 75. Les autres marées se sont vendues de 27 à 29, soit à peu près les mêmes prix que mercredi dernier.

Les cultivateurs donnent les meilleurs nouvelles des blés ressemés. La levée s'est très bien faite. Le temps rude de ces jours-ci leur est très favorable. Ils prennent de la racine, de sorte que si le froid peut continuer quelques jours encore, les blés ressemés seront presque aussi avancés que le seraient les blés d'octobre s'ils n'avaient pas été gelés.

Artillerie mobilisée du Nord. — Vente des chevaux réquisitionnés.

La vente des chevaux qui ont été réquisitionnés pour l'artillerie mobilisée du Nord, sera continuée à partir du jeudi 30 mars 1871, à onze heures du matin et jours suivants s'il y a lieu, à Lille sur l'Esplanade.

On vient d'expédier dans l'arrondissement d'Avesnes plusieurs wagons de céréales pour semences recueillies à domicile par les soins des instituteurs de l'arrondissement de Lille. Ce chargement

se composait de pommes de terre, blé, avoine, etc., et une grande quantité de graines potagères.

Ces dons ont été acceptés avec la plus vive reconnaissance. Nous devons ajouter que les instituteurs ont apporté dans cette bonne œuvre le plus grand dévouement et qu'ils ont rencontré partout les plus vives sympathies.

On lit dans le Paris-Journal:

« Encore une victime à ajouter à la liste des assassinés.

« M. Charron, vieillard de soixante-quatorze ans, blessé grièvement a succombé dans la journée. »

Nous pouvons ajouter quelques détails sur ce nouveau crime, dit le Progrès:

M. Charron habite les Batignolles. Doué d'une grande énergie, et révolté des actes d'intimidation dont il se trouva témoin, il protesta. C'est alors qu'il fut renversé et frappé par des gardes nationaux ivres qui le laissèrent agonisant dans la rue. Il n'a pas tardé à succomber.

M. Charron n'est pas un étranger pour notre ville. Son fils, colonel d'artillerie, a rempli les fonctions de général à l'Armée du Nord.

Blessé à Sedan, il revint à Lille le 1<sup>er</sup> novembre. C'est lui qui a organisé les seize batteries dont deux seulement étaient en voie de formation à son arrivée; et il a pris une part glorieuse à la bataille de Bapaume.

## UN DES DRAMES DE BAZEILLES.

PAGE EXTRAITE DU CARNET D'UN TOURISTE BELGE.

J'ai vu dans mes voyages bien des ruines de tout genre; ruines produites par la main du temps et par la main des hommes, ruines de châteaux, de monastères, de villages, de villes même; mais je n'ai rien vu d'aussi désolant, d'aussi lugubre que le bourg de Bazeilles, où s'est passé un des épisodes les plus épouvantables de la bataille dite de Sedan. J'ai visité ces débris un jour du mois de novembre sous un ciel sombre, et j'ai voulu les revoir la nuit, pendant qu'une lune splendide brillait au ciel.

Impossible de peindre ce spectacle, toutes maisons détruites, tous murs écroulés et noircis par le feu! On se croirait dans une de ces cités antiques foudroyées par la vengeance divine, et où la vie ne s'est plus réveillée depuis des siècles. Oh! la guerre, la guerre! quelle chose affreuse quand elle s'en prend même aux objets inanimés. Qu'est-ce donc quand on songe aux créatures humaines qu'elle fauche, qu'elle écrase, qu'elle mutilé, qu'elle brûle vivantes? Ces réflexions, que je faisais pendant que j'avais sous les yeux ce douloureux spectacle, portèrent naturellement ma pensée vers ceux qui, il y a quelques jours, habitaient ce lieu qui aujourd'hui terrifie les regards.

Il y avait là plus de deux mille personnes vivant heureuses et paisibles, et aujourd'hui combien en reste-t-il? A l'heure où j'écris ces lignes il ne s'en est retrouvé que le tiers, m'assure-t-on; le reste est mort, de la mort la plus horrible. Les plus heureux sont ceux qui ont été massacrés, car la plupart ont été brûlés vifs.

J'allais m'éloigner de ce théâtre de dévastation, d'incendie et de mort, lorsque, j'appris que dans un hameau voisin, se trouvait une femme de Bazeilles, plus que septuagenaire, et une enfant de dix mois, — tout ce qui restait d'une famille de onze personnes. On m'offrit de me conduire auprès de la vieille Thérèse; j'y allai. — Sa vue, le récit qu'elle me fit, marquèrent parmi les plus vives impressions de ma vie. C'est assez dire qu'il m'est impossible de rendre cela comme je le voudrais. Je dois donc abrégé beaucoup et surtout m'abstenir de répéter les violentes imprécations dont mon interlocutrice semait à tout instant son langage. Je narre, je n'apprécie pas.

« Je vivais, me dit-elle, avec mon frère, célibataire, mes deux fils, mes deux filles, l'une veuve, l'autre mariée, plus quatre jeunes enfants.

« Quoique nous ne fussions pas riches, nous étions heureux, car la maison que nous habitons nous appartenait, nous gagnions notre vie, nous vivions unis et contents de notre sort.

« Le 30 août, nous apprenons que les Français s'avancent de nos côtés et les Prussiens aussi. Cependant nous espérons qu'ils se battraient sur nos hauteurs et que nous n'aurions rien à craindre. La bataille s'engagea en effet le lendemain, et pendant, tout un jour le sol trembla et l'air fut plein de bruits terribles. Enfin, le soir, nous vîmes apparaître des troupes françaises poursuivies par les allemands. Dans nos champs, dans nos jardins, dans nos rues il y eut des luttes sanglantes. Un grand nombre de Français avaient pénétré dans les maisons pour mieux se défendre. Il faut savoir que des qu'ils avaient appris ce qui se passait, mon frère qui avait servi sous Napoléon I<sup>er</sup>, mes fils et mon genre, qui faisaient partie de la garde nationale, avaient chargé leurs fusils pour résister à l'invasion ennemie. Moi-même, je dois le dire, je les avais encouragés. — Eh bien! ce fut là notre malheur à tous. Bavares et Prussiens virent que parmi les soldats il y avait des habitants de l'endroit, et dès ce moment, le sort de Bazeilles fut décidé. Quel sort, monsieur! quelle atroce vengeance on tira de nous, des innocents, comme de ceux qui s'étaient battus! Il est impossible de s'en faire une idée. Ah! que ne suis-je morte avec les autres; car j'aurais éternellement devant les yeux les horreurs que j'ai vues. On tua tout ce qu'on put tuer, mais ce n'était pas assez, ceux qui s'étaient cachés dans les caves, partout, devaient périr aussi. Ne pouvant les atteindre, on décida qu'ils mourraient écrasés ou brûlés sous les débris de leurs demeures. On entoura non-seulement le bourg, mais encore des groupes de maisons et même des maisons isolées, et on y mit le feu, et ceux qui voulaient fuir en étaient empêchés. — Tenez, quand je songe à cela, je deviens folle de douleur et de rage, je perds la pa-

role... je me bornerai donc à vous dire que des dix enfants et petits-enfants que j'avais, il ne me reste que ma petite Louise encore au berceau. Et comment l'ai-je conservée? Comment moi-même suis-je parvenue à m'échapper? je vais vous le dire.

« J'étais sortie un instant de la cave où nous nous étions réfugiés, sans les hommes; je voulais savoir ce qui se passait. J'entrai dans une pièce où se trouvaient un armoire et mon chapelet. Je m'agenouillai et priai avec ferveur. Tout à coup, j'entendis le bruit de mon frère qui m'appela.

« Il vint à moi, son fusil à la main, l'air égaré. —

« Il y avait de quoi mes deux fils venaient de tomber à ses côtés et il s'était aperçu que la maison allait brûler. — Il me dit: Fuyez par la porte du jardin; Jeanne et Juliette, c'étaient les noms de mes deux filles) viennent de partir avec les enfants, à la garde de Dieu. Faites comme elles. — Et vous autres, lui demandai-je: — Oh! nous, laissez-nous faire; notre devoir est de rester. Adieu ma sœur, adieu, ajouta-t-il d'une voix émue en m'embrassant et en me montrant le ciel. Et il me poussa dehors.

« Les coups de fusil continuèrent à éclater, des cris lamentables se faisaient entendre, je voyais partant des flammes, la fumée m'enveloppait.

« C'est ainsi que, sans savoir en j'allais, je me trouvais tout à coup devant un grand nombre de corps, des deux sexes et de tout âge, étendus sanglants sur la terre. Le premier sur lequel je jetai les yeux... ah! monsieur, quel malheur que vous m'avez parlé de cela! — Eh bien? — C'était ma fille Jeanne...

« Ma vue fut un instant obscurcie; je ne sais pas comment je ne tombai pas morte moi-même. Dieu ne le voulait pas sans doute, car au moment où elle avait été mortellement frappée, ma Jeanne tenait son dernier dans ses bras, et le pauvre petit être était là, vivant, au milieu de tous ces morts, étendu sur le cadavre de sa mère et... et cherchant à lui prendre le sein. — Que se passa-t-il alors en moi? Je ne le sais, mais je saisis l'enfant et me mis à courir à travers champs, sans plus avoir conscience de rien. Une maison m'apparut, j'y entrai; c'était celle où vous me voyez.

« C'est ici que j'ai appris que je resta seule au monde avec ma chère petite Louise, ajouta-t-elle en me montrant un berceau où dormait une charmante petite fille dont je contempiais les traits, les larmes aux yeux et le cœur navré.

Pendant ce temps la malheureuse vieille femme se tenait la tête dans les mains et sanglotait.

Quand elle eut pris un peu de calme elle me dit:

« Quelle va être ma vie à présent? Et cependant il faut que je reste sur la terre pour cet ange-là, moi qui voudrais tant aller rejoindre ceux qui dorment. — Mais où dormira-t-ils, mon Dieu! Je n'ai pas même la consolation d'aller prier sur leur fosse. »

Courrier du Soir

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, mercredi 29 mars.

Je viens de lire un assez grand nombre de journaux des départements et de l'étranger, et j'ai pu constater combien chacun, en racontant les événements de Paris et de Versailles, fait la part large à sa passion personnelle, et n'est exagérant ces événements, tantôt en diminuant la valeur. Nous croyons que la situation est assez grave pour que, tous ceux qui ont l'honneur de tenir une plume, la tournent sept fois dans leur main avant d'envoyer les récits des scènes parisiennes et d'exciter les passions du dehors soit contre Paris soit contre Versailles.

Nous croyons que dans ces dernières journées, tout le monde a commis des fautes; il y a eu aussi des crimes commis que leurs auteurs expieront, il faut l'espérer. Nous ne ferons pas l'énumération des fautes, et quant aux crimes, ils ont eu assez de retentissement pour qu'il ne soit plus nécessaire de constater la révolte de la conscience publique.

Il vaut mieux, au lieu d'entrer dans les récriminations, examiner avec calme la situation, et chercher s'il y a quelque moyen pacifique et honorable d'en sortir.

Voilà la Commune installée ou du moins proclamée à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Elle est évidemment l'expression d'une minorité, et même le chiffre des abstentions est si considérable que, pour compléter le nombre des Conseillers, il faudra procéder à de nouvelles élections. Quoiqu'ils ne soient pas au complet, les membres de la Commune n'en siègeront pas moins; ils prendront des décisions et ils voudront qu'elles soient exécutées puisqu'ils ont la force à leur disposition. Leur œuvre va commencer dès aujourd'hui. Le Journal officiel publie en effet, ce matin l'avis suivant:

« Paris, 28 mars 1871.

« Les citoyens membres de la Commune de Paris sont convoqués pour aujourd'hui, mercredi, 8 germinal, à une heure très-précise, à l'Hôtel-de-Ville, salle du Conseil. »

Notons en passant ce 8 germinal. Tant qu'à parler le langage du calendrier révolutionnaire, il faudrait, au lieu de mercredi, dire Ootidi; mais on ne l'a pas fait parce que personne n'aurait compris.

La Commune y a donc tenu sa première séance aujourd'hui. On dit bien des choses sur les mesures qu'elle va prendre. Tout d'abord, on assure que ses séances ne seront pas publiques. Cela se conçoit, l'assemblée veut délibérer